

De Villevieille à Junas par Biron et Calès



Une randonnée proposée par MAIRIE-VILLEVIEILLE



Durée : 2h30
 Distance : 7.98km
 Dénivelé positif : 90m
 Dénivelé négatif : 88m
 Point haut : 97m
 Point bas : 40m

Difficulté : Facile
 Retour point de départ : Oui
 Moyen de locomotion : A pied
 Commune : Villevieille (30250)

Description

Départ : Parking de la Mairie de Villevieille.

Partir dos à l'horloge par le *chemin de la Truque*; à gauche, après la Mairie, **le Temple** (Voir ci-après)

Descendre sur 100 m; attention aux véhicules sur cette route sans trottoir.

Prendre, à droite, la *traverse des Eaudes*, puis à gauche le *chemin de la Roquette*, puis à droite le *chemin de Soulas*.

Bien surveiller, à droite, le début du *chemin de Biron* qui tourne ensuite rapidement à gauche. Continuer tout droit. A découvrir, à gauche du chemin, 2 **cabanes carrées**. (Voir ci-après).

En bas d'une descente, le chemin oblique à gauche et, à nouveau, descend avant la barrière DFCI pour rejoindre le *chemin du Mas Blanc*.

Tourner à gauche, puis à droite au poteau Mas de Baudran (1), en direction du *Bois de Clapisse*. Après avoir traversé le petit pont en fer qui enjambe le ruisseau des Corbières, au poteau (2) prendre à droite, en direction du "Pont de Corbières", en suivant bien le balisage jaune.

Avant d'arriver au poteau de Corbières (3), on peut observer sur la droite le pont de l'ancienne voie ferrée qui franchit le ruisseau des Corbières et en contrebas un ancien moulin avec sa retenue d'eau (propriété privée), ombragée par de beaux platanes.

A 5 mètres avant ce poteau (3) de Corbières, continuer à gauche sur le chemin qui surplombe la voie verte.

Le chemin traverse la voie verte puis, 100 mètres plus loin, rejoint un large chemin, le *chemin de Quinsargues*, qui débouche sur la route d'Aujargues à Junas. Suivre à droite sur 100 mètres avant de s'engager à gauche de l'entrée de "l'atelier de la pierre"; on remonte jusqu'au parking des anciennes carrières et on tourne à droite sur le *chemin des carrières*.

Traverser les carrières et monter au belvédère : vue générale sur les carrières, les villages, les Cévennes.

L'Office du tourisme propose un circuit de Géocaching sur ce site, télécharger le guide à cette adresse :

[https://ot-sommieres.com/wp-content/uploads/2017/07/Geocaching_Junas.pdf].

Se diriger vers le poteau (4) du rond-point des rencontres, puis le *chemin de Corbières* qui descend vers le ruisseau des Corbières. Bien suivre le balisage.

Après la traversée de la voie verte, au poteau de la Voie Ludevia (5), prendre le chemin à gauche jusqu'au poteau Les Combes (6), prendre à

Points de passages

D/A Le parking de la mairie de Villevieille
N 43.788586° / E 4.097713° - alt. 95m - km 0

1 Poteau Mas de Baudran
N 43.782184° / E 4.110193° - alt. 54m - km 1.67

2 Poteau Bois de Clapisse
N 43.782316° / E 4.1114° - alt. 50m - km 1.77

3 Poteau de Corbières
N 43.779167° / E 4.112377° - alt. 50m - km 2.15

4 Poteau Rond-Point des Rencontres
N 43.771412° / E 4.118953° - alt. 80m - km 3.95

5 Poteau Voie Ludévia
N 43.776673° / E 4.108697° - alt. 50m - km 5.01

6 Poteau Les Combes
N 43.772561° / E 4.106658° - alt. 47m - km 5.52

D/A Le parking de la mairie
N 43.78859° / E 4.097715° - alt. 95m - km 7.98

droite vers Villevieille.

Au carrefour de Paillassonne, prendre à gauche le *chemin de Paillassonne*, puis à droite le *chemin de Calès*, à gauche le *chemin des Terriers*.

Découvrir, à droite, dans le nouveau cimetière, un **Impluvium** d'époque romaine. (Voir ci-après) Immédiatement après, sur le chemin du retour, une **villa Gallo-Romaine** est matérialisée (Voir ci-après)

Continuer vers **la porte de l'horloge** (Voir ci-après) pour rejoindre le parking de la Mairie.

A proximité

Le Temple

En 1847, un terrain communal est affecté à l'édification du temple qui est construit en 1855. L'Etat, la commune et les paroissiens participent au financement. La cloche, nommée "la frivole" est offerte par un paroissien. Elle provient d'un bateau. En 1997, par acte notarié, le temple devient bâtiment communal. Le bâtiment est régulièrement utilisé pour les cultes mais aussi pour des concerts ou des expositions. L'intérieur a été restauré en 2005.

Deux cabanes carrées

Elles sont nombreuses sur le territoire de la commune de Villevieille, 101 ont été recensées. On les appelle capitelles en Languedoc et bories dans le Vaucluse.

De l'épierrement nécessaire des parcelles, les paysans ont su tirer profit, en disposant les pierres de manière fonctionnelle, construisant ainsi clapas et cabanes. Par ailleurs, un article du PLU (Plan local d'Urbanisme) interdit toute démolition de cabane sur le territoire de la Commune de Villevieille.

Les anciennes carrières

Un site grandiose et féérique, forgé par plus de 2000 ans d'extraction de la roche. Les Carrières du Bon Temps furent ouvertes par les Gallo-Romains. Elles sont le fruit d'un incessant labeur de l'homme, depuis l'antiquité les centaines de mètres cubes de pierres qui y ont été extraites ont notamment servi à la construction des voûtes de Sommières. C'est au milieu du 20ème siècle que l'exploitation des carrières fût abandonnée.

Le nouveau cimetière

L'Impluvium d'époque romaine dans le nouveau cimetière. Dans cette partie de l'agglomération romaine de Villevieille, les fouilles menées de 1999 à 2005 ont permis la mise au jour d'une partie d'une maison construite au début du 1er siècle ap. J.-C.

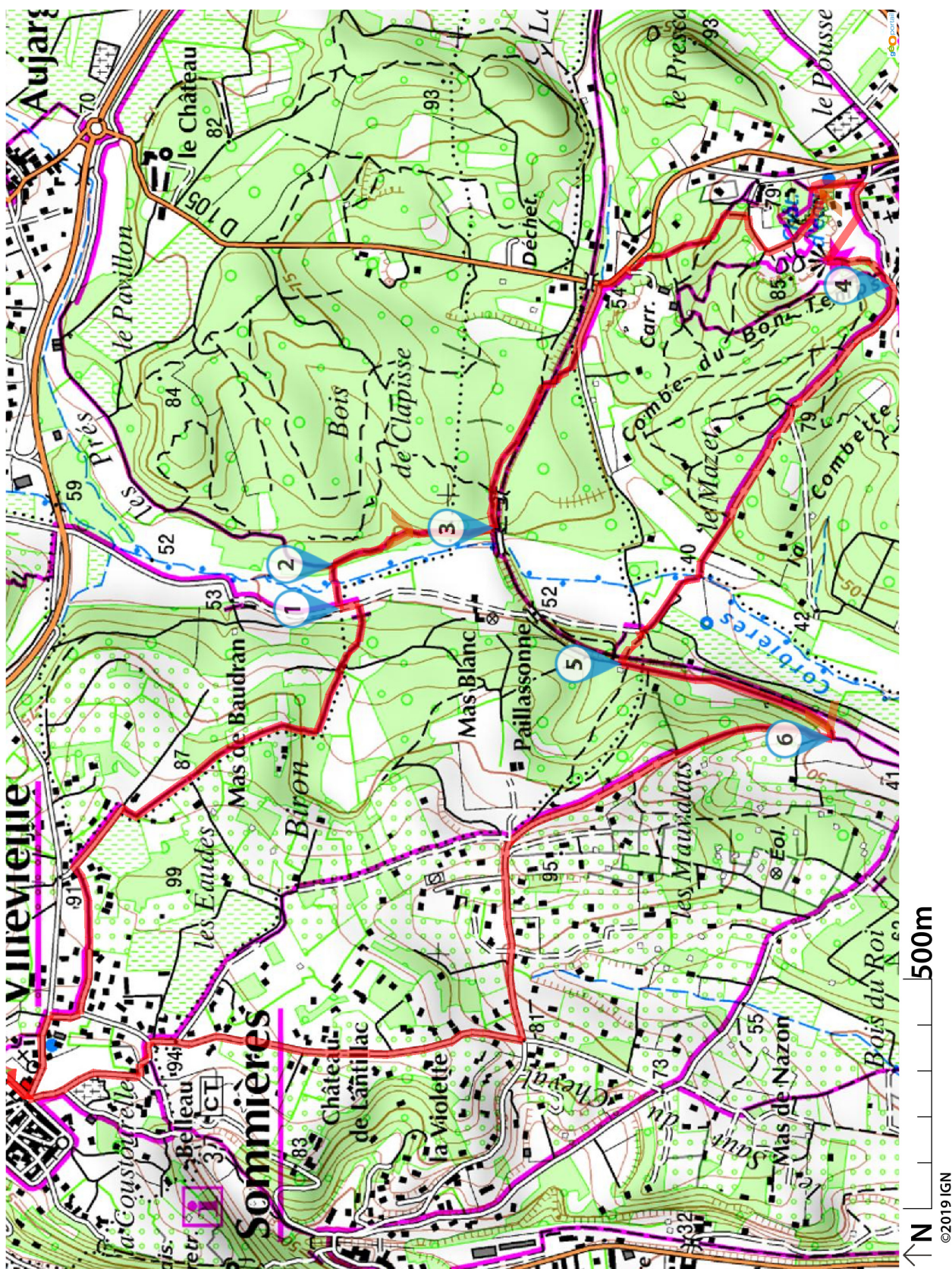
La Villa Gallo-Romaine du site des Terriers.

Les fouilles des Terriers, menées entre 1998 et 2005 ont mis au jour ce modèle type de la maison urbaine, datant du 1er siècle après J-C, centrée sur une cour à impluvium autour duquel s'agencent les différentes pièces à vocation utilitaire ou résidentielle. Afin de matérialiser les différents usages des espaces intérieurs de cette domus, du gravier de couleur a été disposé.

La porte de l'horloge

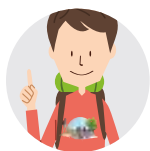
Ancienne porte du village fortifié, surmontée de son campanile en fer abritant une cloche du milieu du XIX ème siècle.
Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-1688904>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site: neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

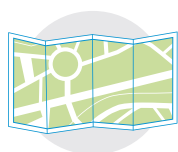
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



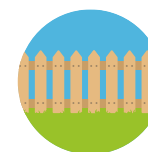
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



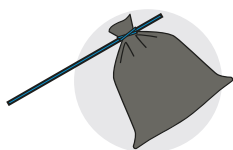
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site: ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



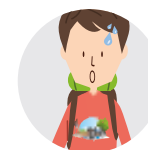
ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.